

ADDENDUM # 1 : RFP/UNDP/HAI/20.44

Mission d'ingénierie pour la construction de 100 unités de logement, le lotissement du site de relocalisation des familles bénéficiaires et aménagement de la plage

13 avril 2020

Les soumissionnaires potentiels sont priés de tenir compte de cet avenant No 1 au moment de la préparation de leur proposition.

Référence	Document de sollicitation initial	Avenant 1
Document de sollicitation : Page 1	Date limite de soumission : Mercredi 15 avril 2020 – 16h30 Heure d'Haiti	Nouvelle date limite de soumission : Jeudi 23 avril 2020 – 16h30 Heure d'Haiti

Du même coup, nous voulons profiter pour vous faire part des réponses aux demandes de clarifications :

Question 1 : Où sera logée l'équipe de la firme pour faire ce travail ?

Réponse : La zone d'étude se trouve à Lahaie, Dame-Marie, Grand'Anse. La firme gagnante sera strictement responsable de ses déplacements et autres...

Question 2 : Est ce que les voyages internationaux sont obligatoires ? Si oui dans quels pays ?

Réponse : Cette partie concerne les firmes internationales. Si la firme est locale et il n'y aura aucun déplacement de l'extérieur vers Haiti, on ne doit pas remplir.

Question 3 : Pourriez-vous nous indiquer quel est le budget disponible pour les services demandés pour cette mission ?

Réponse : Il s'agit d'une demande de proposition compétitive. Nous ne pouvons pas révéler le budget. La firme qui gagne aura ultérieurement accès aux informations financières du projet.

Question 4 : Quel est le budget d'exécution du projet

Réponse : Une fois de plus, le budget d'exécution du projet ne peut pas être révélé pour le moment. La firme qui gagne aura ultérieurement accès aux informations financières du projet.

Question 5 : Disposez-vous d'un APS pour le projet des logements de 45m², et pourrions-nous y avoir accès ?

Réponse : Le projet ne dispose pas d'Avant-Projet Sommaire (en supposant que c'est ce qu'il veut dire) toutefois, l'EIE fait office de faisabilité du projet.

Question 6 : Pourriez-vous nous transmettre les documents manquants tels que présentés dans les TDRs ?

Réponse : Les documents comme le rapport préliminaire de l'étude d'impact environnemental et celui du LNBTP se trouvent ci-joints en PDF. Pour les autres documents veuillez consulter ce lien de Dropbox qui sera aussi télécharger sur les sites de publication : <https://www.dropbox.com/sh/amjm7bli5rq3zr/AAB5TBbsVibe3M5PiHoQNRQZa?dl=0>

Question 7 : Compte tenu du fait qu'il nous manque toujours les documents cités ci-dessus, que la semaine précédant la date limite est Pâques et que la situation du Covid-19 rend difficile le contact avec les experts, nous souhaitons demander une prolongation du délai de soumission

Réponse : Une semaine de prolongation sera donnée. La nouvelle date limite est fixée pour le jeudi 23 avril 2020 avant 4h30pm.

Question 8 : Si on place les composantes dans l'ordre d'exécution ou de réalisation, les composantes 1 et 2 seraient-elles ainsi renversées ?

- Composante 1 : Lotissement du site
- Composante 2 : de 100 unités de logement
- Composante 3 : Aménagement de la plage

Réponse : Il faut lotir le terrain avant la construction des logements, donc le projet compte commencer l'exécution des travaux de lotissement le temps de recruter les constructeurs pour les logements. De plus, il n'est pas obligatoire d'attendre la finalisation totale des travaux dans une composante pour commencer une autre.

Donc on reste dans l'ordre des livrables tel que défini dans le paragraphe 7 (Réalisation du mandat) dans les TDRs.

Question 9 : Pour chaque unité de logement de 45m² carré à construire sur une parcelle de 100m², avez-vous déjà la prévision de confort/l'aménagement/l'espacement des unités ? Quel est le budget prévu pour chaque unité (chaque famille bénéficiaire) ?

Réponse : Prière de voir le plan de lotissement à l'annexe 4c dessin # A061 dans le lien publié. Pour le budget, veuillez voir la réponse aux questions 3 et 4.

Question 10 : Les toilettes seront-elles à l'intérieur ?

Réponse : Oui, voir l'annexe 1 dans le lien publié.

Question 11 : Y a-t-il de l'eau de service pour le site (puits, rivière, système de pompage...)?

Réponse : Pas directement sur le site, mais il existe deux (2) sources et une grande rivière dans la zone d'intervention.

Question 12 : Est-ce que la firme aura la supervision future de la construction du lotissement, des unités de logements et de la plage si elle obtient la réalisation de cette mission d'ingénierie ?

Réponse : Il n'est pas automatique. En cas de besoin, un appel à proposition sera ultérieurement lancé par le PNUD à ces fins.

Question 13 : la lettre de soumission doit être adressée à qui ?

Réponse : Programme des Nations Unies pour le Développement, 14, Rue Reimbold, Bourdon, Port-au-Prince, Haiti, à l'attention de Service des Achats du PNUD.

Question 14 : la lettre de soumission telle que présentée n'est pas complète, devrait-on la compléter ?

Réponse : Vous pouvez la compléter si vous voulez bien.

Question 15 : Il n'est pas indiqué de format pour les CV. Peut-on les envoyer dans le format original des professionnels ?

Réponse : Vous pouvez utiliser votre format. Cependant, assurez-vous que ces éléments soient bien développés dans le CVs : date de début et fin des expériences professionnelles, description de tâches exécutées dans chaque expérience et les institutions.

Question 16 : Le cadre de devis indique comme personnel clé : un architecte, un ingénieur civil et un topographe et indique un personnel d'appui. Dans le cas d'une telle étude, le personnel clé ne se limite pas seulement à ces 3 professionnels car il faut d'autres professionnels qui nécessaires pour mener à bien l'ensemble des études réclamées comme par exemple, un urbaniste, un électromécanicien, un ingénieur géotechnicien, un ingénieur hydraulicien, des dessinateurs. Pouvez-vous donc nous expliquer le terme <personnel d'appui> ?



Réponse : Le projet a jugé que seulement 3 postes soient considérés comme personnel minimal requis, en revanche, ne limite les firmes à proposer d'autres membres. En cas d'inclusion des autres postes, il faut les mettre dans la partie de personnel d'appui et définir aussi leurs rôles dans la mission.

Le PNUD espère recevoir vos propositions technique et financière par email via soumissions.haiti@undp.org avant l'expiration de la limite de soumission **23 avril 2020 avant 4h30 pm (Heure d'Haiti)**.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Wisnaud Dérilon', is written over the typed name.

Wisnaud Dérilon
Chef d'Unité
PNUD Haiti